

Politique africaine

Politique africaine

APPEL À CONTRIBUTIONS

Souveraineté économique et lieux du politique dans le Maroc contemporain

Dossier coordonné par

Nadia Hachimi-Alaoui (Université de Turin et CRESC Rabat)

Béatrice Hibou (CNRS/CERI, SciencesPo Paris)

Date limite d'envoi des propositions : **6 juin 2022**

Souveraineté économique et lieux du politique dans le Maroc contemporain

Le dossier que nous proposons à *Politique africaine* entend lire le Maroc contemporain à partir de ce que nous nommons les fondements économiques du pouvoir, autrement dit les dimensions économiques de l'exercice du pouvoir et de la domination.

Cette question est abondamment abordée dans les débats publics au Maroc, mais aussi dans la littérature grise et dans la production scientifique, sous un angle particulier : celui du *makhzen*, et plus précisément du « *makhzen* économique ». Ce terme entend restituer tout aussi bien la présence assumée de la monarchie dans les affaires et la constitution de grands groupes privés et leur proximité (avérée ou non) avec le palais que les nominations aux plus hauts postes publics (dans les agences, les offices et autres entreprises publiques d'envergure), les intérêts dans les médias et la communication, la politique de construction de « champions nationaux », etc. Cette préoccupation a alimenté un véritable renouveau de travaux sur les élites économiques et financières (Bendahhou, 2009 ; Vermeren, 2011 ; Zeroual, 2014 ; Majidi, 2020), y compris au niveau local (Peraldi, 2007 ; Chahir, 2011 ; Labari, 2016), sur la rente et

le capitalisme de connivence marocain (Saâdi, 2017 ; Oubenal, 2019 ; Oubenal et Zeroual, 2021), sur le clientélisme politique et la corruption (Akesbi, 2008 ; Hachemaoui, 2012 ; El Mesbahi, 2013), dans la continuité de travaux plus anciens – sur la formation du capitalisme marocain, la constitution d’une bourgeoisie d’État et, plus généralement, les élites économiques (Waterbury, 1967 ; Berrada, 1968 ; El Maalki, 1980 ; Saâdi, 1989 ; Berrada et Saâdi, 1992 ; Tangeaoui, 1993) – qu’ils actualisent pour le moment néolibéral en mettant en avant le rôle des entrepreneurs en politique (Cammett, 2004 ; Catusse, 2008). Les uns comme les autres mettent au jour le chevauchement des positions de pouvoir et des positions d’accumulation, l’influence de ces caractéristiques et de ces pratiques sur le type de capitalisme émergeant, ainsi que les limites tant économiques que politiques d’une telle configuration. Ils mettent clairement en évidence les conflits d’intérêts, la nature rentière du capitalisme marocain ainsi que l’affairisme des élites politiques. Ils soulignent ainsi l’impossibilité de séparer distinctement économie et politique, et suggèrent la nature fondamentalement politique des activités économiques les plus significatives¹.

Cependant, ces travaux sont insatisfaisants dès lors qu’il s’agit de mieux comprendre l’économie politique marocaine. De fait, ils amalgament des processus très différents et négligent les « logiques intrinsèques » (Weber) de l’économie. Surtout, ils réduisent le politique à des questions d’intérêts particuliers, à des jeux politiques et à la « montée » du palais et des grands groupes dans l’économie, et sous-estiment l’ensemble des acteurs qui participent à l’économie nationale et de leurs logiques d’action (Hibou, 2011). Ils partagent une vision instrumentale de l’économie qui donne en outre à voir un pouvoir omniscient et omnipotent (Hachimi-Alaoui, 2019). Notre propos n’est évidemment pas d’ignorer de tels processus mais, d’une part, d’expliquer le plus finement possible les dynamiques à l’œuvre et, d’autre part, de mettre en évidence une pluralité de rapports entre économie et politique grâce à une analyse qui prenne en compte les actions et les logiques d’un ensemble beaucoup plus important d’acteurs. Autrement dit, la question du lien entre économie et politique ne se réduit pas au rapport qu’entretient la monarchie à l’économie et, ici comme ailleurs, il importe de comprendre « par le bas » ces relations².

Comprendre les rapports entre économie et politique : ce qu’apporte la notion de « souveraineté économique »

Cette question du lien entre économie et politique est particulièrement vaste, aussi entendons-nous ici l’aborder à partir d’un angle bien particulier – et déjà fort imposant – : celui de la souveraineté économique. Comprendre le sens que prend cette dernière dans le contexte marocain et les formes plurielles qu’elle revêt dans le moment contemporain, étudier ce sur quoi elle s’exerce et les attributs sur lesquelles elle repose est particulièrement riche pour traiter de toute une série de problématiques fondamentales pour analyser le politique, et notamment les fondements économiques du pouvoir. Mais avant de les envisager, il importe de préciser ce que nous entendons par souveraineté économique.

¹ Nous ne prenons évidemment pas en compte ici les travaux des économistes qui appréhendent l’économie de façon totalement désencastrée.

² Nous nous inscrivons explicitement dans les pas du « politique par le bas » (Bayart, 1981 ; Bayart *et al.*, 1992) mais aussi de la « macroéconomie par le bas » (Hibou et Samuel, 2011) développés depuis longtemps dans les pages de *Politique africaine*.

Les différentes conceptions de la souveraineté économique que nous proposons d'étudier sont les suivantes :

1) *La souveraineté économique peut être vue comme est l'une des expressions de la souveraineté politique* orientée sur des faits, des objets, des acteurs, des lieux « économiques ». Il s'agit alors d'une façon d'appréhender l'exercice du pouvoir et de la domination à partir de l'économie. La capacité à faire des choix et à définir des politiques économiques, à établir des normes et des règles constitue des attributs essentiels de la souveraineté économique (Maucourant, 2011 ; Strassel, 2012 ; Fridenson et Griset, 2013). Cette dernière apparaît ainsi comme un objet de luttes et de concurrence. D'une part, les conflits de souveraineté mettent en jeu des acteurs et des instances qui se disputent la maîtrise – voire le monopole – de la décision économique. D'autre part, la conception même de ce qu'est la souveraineté économique et de ce que cela implique n'est pas homogène et peut susciter des conflits (Aglietta *et al.*, 2016). De fait, la souveraineté économique peut être entendue comme une souveraineté « par » l'économie ou comme une souveraineté « sur » l'économie. En outre, les modalités pour atteindre cette souveraineté diffèrent selon les acteurs, les époques, les contextes.

Au Maroc, ces questions prennent des formes particulières pour trois raisons au moins. D'abord parce que la vie politique se caractérise par un pouvoir bicéphale. Ensuite parce que le moment contemporain voit la souveraineté monarchique coexister avec une nouvelle source de souveraineté, la souveraineté populaire issue des urnes. Enfin parce que l'imaginaire politique renvoie à deux registres politiques très différents, le registre national et le registre impérial, qui se réfèrent à des conceptions différentes de l'intervention dans l'économie (Hibou et Tozy, 2020). Dans ce contexte, comprendre comment s'exprime la souveraineté économique, c'est poser la question de la répartition du pouvoir et celle, plus sensible encore, de la responsabilité dans ses différentes compréhensions ; c'est aussi poser la question des modalités légitimes d'intervention dans l'économie.

2) *La souveraineté économique peut également renvoyer à la question de la puissance nationale et des intérêts économiques nationaux* (Fourquet, 1980). Elle permet d'interroger ce que l'on entend par « nation », les contours du national et de leur évolution historique, ainsi que les acteurs et les stratégies qui la font. Elle renvoie également à la question classique de la globalisation et du mode d'insertion à l'international, et ce faisant aux jeux politiques autour de ces enchevêtrements entre local, national et mondial.

Au moment de l'indépendance, le Maroc avait fait le choix d'une définition territoriale du national et de la notion d'intérêts économiques nationaux : tous les acteurs et les processus étaient considérés comme marocains, y compris les acteurs et les dynamiques portés par les anciens colonisateurs, dès lors qu'ils étaient inscrits dans le territoire, qu'ils opéraient à l'intérieur du territoire (Bono, 2015, 2016, 2019 ; Diallo, 2021). Cette conception a laissé place, dans les années 1970, à une conception plus restrictive du national, associée à l'identité des détenteurs de capitaux et des propriétaires, au fur et à mesure que s'affirmait une bourgeoisie marocaine. La marocanisation (de la propriété foncière et de l'appareil de production hérités du protectorat) et plus tard, dans les années 1990, la privatisation, largement réservée aux opérateurs marocains, ont constitué les principales modalités de formation du secteur privé marocain. À la fin des années 1990, l'ouverture économique et avec elle la montée de l'investissement privé étranger ont redéfini et continuent, depuis deux décennies, à redéfinir le paysage économique national, non pas en revenant aux conceptions des années 1950-1960 mais

en associant une logique territoriale sur les indicateurs économiques à une logique nationaliste sur les acteurs. Par exemple, l'investissement va être considéré comme national même s'il est porté sur le territoire marocain par des acteurs étrangers ; mais simultanément, on assiste à une véritable montée du nationalisme économique dans le sens où l'on va chercher à privilégier des acteurs marocains, voire à définir une politique de promotion des intérêts marocains et de « production marocaine » (El Aoufi et Billaudot, 2019). Ces transformations et la coexistence actuelle de dynamiques nationalistes et de dynamiques internationalistes doivent nous amener à nous poser des questions sur ce qui est considéré comme la richesse et la puissance d'une nation, ainsi que sur les leviers et les logiques d'action qui permettent de les renforcer. Là aussi, ces questions n'appellent pas des réponses uniques : la coexistence de logiques différentes met en évidence des conceptions différentes de ces notions.

3) *La souveraineté économique peut enfin être comprise comme l'expression de l'autonomie de l'économie.* Cette appréhension ouvre la voie à une réflexion sur les contours de l'économie et sur les types de rapport à l'économie : être souverain, c'est être autonome, être maître de son destin. En ce sens, la souveraineté de l'économie sur le politique comme sur le social peut légitimer des discours sur les nécessaires processus de dépolitisation, qui s'avèrent évidemment très politiques, notamment en occultant les jeux de pouvoir et les rapports de force qui s'exercent dans ces lieux économiques. Cette conception affirme également l'universalité et la généralité des processus économiques, remettant en cause l'importance des contextes comme des moments historiques, ce qui a, là aussi, d'importants effets politiques, en termes d'exclusion et d'inégalité par exemple.

Au Maroc comme ailleurs, au tournant des années 2000, les transformations managériales des entreprises publiques par exemple, au nom de l'efficacité économique et de la nécessité de construire des « champions nationaux » (Mhaoud, 2018) qui soient à la fois des locomotives de l'économie nationale et des moteurs de son expansion internationale, se sont faites au nom de seuls aspects économiques, et même dans une volonté affichée de dépolitiser l'économie et de ne répondre qu'à des impératifs économiques. Pourtant, ces transformations ont eu des effets politiques et sociaux fondamentaux, que ce soit en termes d'intervention dans les territoires, d'offre de service public et peut-être plus encore de changements dans les rapports de force entre acteurs. De même, la réorientation de politiques sectorielles (comme le Plan Maroc Vert pour l'agriculture) au nom d'une meilleure prise en compte des enjeux économiques conduit non seulement à la marginalisation de pans entiers de l'économie marocaine (l'agriculture familiale pour poursuivre cet exemple), mais aussi au déploiement de façons de penser qui se fondent sur des représentations très particulières de la nation, du progrès ou du développement, et sur des imaginaires sociaux qui contribuent à « politiser » malgré tout ces nouvelles perspectives. Bref, à brouiller les frontières de l'économie et du politique.

Axes du numéro

Les propositions attendues pourront notamment s'inscrire dans les axes suivants :

Axe 1 : La souveraineté économique au regard des débats publics marocains

Ainsi comprise, la question de la souveraineté économique permet de traiter de manière originale des problématiques qui apparaissent de façon explicite dans les débats publics au Maroc. Ce sont ces problématiques que ce numéro de *Politique africaine* entend analyser. À titre d'exemple, nous en mentionnons ici trois qui nous paraissent particulièrement importantes.

a. Un premier débat intéressant pour notre sujet est celui qui a trait à *l'industrie et à l'industrialisation*. Au tournant des années 2000 au Maroc, l'internationalisation des réseaux de production a élargi la sous-traitance industrielle à de nouveaux « métiers-monde » (qualificatif qui désigne, notamment au Maroc, les secteurs d'activité liés à la sous-traitance internationale, tels que l'aéronautique, l'automobile, l'*offshoring*) aux côtés des secteurs traditionnels du textile et de l'agroalimentaire. L'industrie est redevenue, dans l'agenda marocain, un levier important de la croissance économique (Piveteau et Rougier, 2011 ; Piveteau, 2018) : ce qui se traduit par le retour des stratégies industrielles – à l'instar des Plans Émergence industrielle I et II (2001-2012) ou du Plan d'accélération industrielle (2014-2020) – et de « visions » sectorielles (telles les visions « Aéronautique », « Automobile », « *Offshoring* », etc.), ainsi que par une relance du débat sur le processus d'industrialisation du Maroc. Ce débat a une histoire : au lendemain de l'indépendance, il s'était structuré autour du dilemme entre la construction d'une industrie à forte intensité en capital pour renforcer l'indépendance économique du Maroc tout en permettant la constitution d'une épargne nationale, et la construction d'une industrie à forte intensité en main-d'œuvre pour répondre à l'urgence de la question de l'emploi. Cinquante ans plus tard, les termes du débat ont changé. Désormais, ce sont les questions de la « qualité » de la production nationale, de la faible valeur des emplois qu'elle commande et de la nécessaire diversification à laquelle elle contraint qui en structurent les termes, bien qu'il soit toujours porté par le même arbitrage impossible entre emploi et création de valeur.

Ces débats ne sont pas cantonnés aux sphères de l'action publique mais se retrouvent dans la production scientifique autour du « *Made in Morocco* » (El Aoufi et Billaudot, 2019), dans la presse et la littérature grise autour de la « montée en gamme », ou dans les instances de réflexion autour de « l'expansion à l'international » du *Made in Morocco* (Commission spéciale sur le modèle de développement, 2020). Ces débats sont économiques bien entendu, mais ils ne s'y réduisent pas ; ils ont fondamentalement trait au rapport entre puissance, création de richesse et souveraineté. Ils permettent d'explorer les manières de concevoir l'accumulation, la répartition et l'innovation par exemple. Ils dévoilent une volonté de plus en plus forte de faire émerger une nation économique forte, rendant audible et amplifiant un discours nationaliste très présent sur la scène internationale. Le discours très souverainiste autour des accords de libre-échange (notamment la révision de l'accord entre le Maroc et la Turquie en 2020, les tentatives de révision de l'accord entre le Maroc et l'Égypte et entre le Maroc et la Tunisie, les tensions croissantes avec l'Union européenne) et la rhétorique sur la diplomatie économique du royaume en Afrique suggèrent que, dans le Maroc contemporain, l'économie participe pleinement de ce moment d'exacerbation du nationalisme.

b. Un deuxième débat structurant pour l'analyse de la souveraineté économique est aujourd'hui celui de la « marocanisation » du développement et des choix de politique économique. La nécessaire réorientation du modèle de développement est au cœur de l'actualité économique de ces dernières années. Le discours qui a accompagné la nomination d'une commission nationale pour la refonte du modèle de développement consistait à mettre en avant la nécessité d'élaborer un « modèle marocain » par des Marocains. Cette préoccupation fait écho aux critiques sur la place prise par l'expertise internationale dans l'élaboration des plans et des programmes économiques, avec la montée en puissance dans la décision publique, ces deux dernières décennies, des grands cabinets de conseil étrangers, à l'instar de McKinsey, de Roland Berger ou du Boston Consulting Group (Piermay, 2010 ; Piveteau et Rougier, 2011 ; Akesbi, 2015 ; Hachimi-Alaoui, 2019 ; Hibou et Tozy, 2020).

Le débat sur le nouveau modèle de développement et sur l'expertise internationale renvoie à la problématique des rapports entre technocratie et politique (Bouabid et El Messaoudi, 2007). Elle renvoie ce faisant à celle des porteurs de souveraineté, et plus précisément à celle du transfert de souveraineté vers un groupe « élu » qui, à la différence du « peuple » bien sûr, mais également des « politiques », détiendrait les compétences nécessaires pour décider et gouverner. Dans le cas marocain, cette question croise celle des rapports de force complexes et ambigus entre différents cercles de pouvoir, entre différentes manières de gouverner, entre la voie royale et la voie gouvernementale, etc.

c. Un troisième débat important dans le Maroc contemporain est celui de la nouvelle ambition économique du Maroc en Afrique qui accompagne le déploiement des acteurs économiques et financiers marocains sur le continent. Les leaders économiques marocains qui portent cette ambition (les banques, les télécoms et l'OCP en tête, mais également l'agriculture, le BTP et le logement social) sont issus de secteurs qui se sont historiquement développés à partir de l'économie nationale. C'est au nom de cette expertise que l'expansion en Afrique se construit, grâce à un savoir propre et à une connaissance appropriée. Le cas de l'agriculture et de l'usage des engrais est un cas emblématique porté par l'OCP et sa capacité à construire des cartes de fertilité spécifiques à chaque type de sol (Ferlaino, 2018).

Ce débat sur l'expansion économique du Maroc en Afrique pose la question des rapports entre savoir et pouvoir. Elle permet d'appréhender les savoirs économiques en tant qu'enjeux politiques : d'un point de vue géopolitique, les savoirs économiques deviennent des instruments de puissance et ainsi de souveraineté ; d'un point de vue sociopolitique, les savoirs économiques participent de la tentative de domestication de la réalité en définissant les contours du savoir d'État, et en occultant ou en marginalisant beaucoup d'autres savoirs, interprétations et données.

Axe 2 : Souveraineté et montée en puissance de l'économie dans l'exercice du pouvoir

Mais ces questions de souveraineté ne sont pas toujours exprimées de manière explicite. D'autres transformations les posent de manière implicite mais non moins riche pour alimenter une réflexion sur ce qu'elles signifient et permettre de mieux appréhender les fondements économiques du pouvoir. Ces transformations sont nombreuses mais l'une d'entre elles nous paraît particulièrement éclairante : la montée en puissance des questions économiques dans l'exercice du pouvoir.

De fait, depuis le milieu des années 1990, le discours d'autorité est centré sur l'économique et la managérialisation des modes de gouvernement. La primauté de l'économique est mise sur le compte de la globalisation néolibérale, mais elle procède aussi de transformations profondes de l'économie politique marocaine qui ont directement trait à la question de la souveraineté économique (Hachimi-Alaoui, 2019). L'État n'est plus le premier financeur ni le premier employeur du pays. Cela s'explique par des transformations économiques assez banales qui ont accompagné les privatisations et la libéralisation économique. Cela s'explique aussi par la perte d'emprise du ministère de souveraineté par excellence, le ministère de l'Intérieur, qui jusque-là jouait un rôle important dans l'économie avec le contrôle des ressources économiques, de la redistribution et de leurs principaux acteurs. Cela s'explique enfin par la montée de nouvelles élites technocratiques et par les conflits de souveraineté sur l'économie qu'elle a pu susciter, mais aussi par la progression de l'opposition et d'une véritable concurrence dans les instances de gouvernement autour de la maîtrise des décisions économiques et des acteurs « économiques » d'importance. En outre, la fin des années 1990 a également vu l'apparition de nouveaux intérêts économiques, et plus précisément la constitution de grands groupes privés, grâce aux privatisations mais aussi aux modifications des règles de l'intervention publique, ainsi que la montée en puissance des investissements étrangers.

En réponse à ces transformations, la priorité donnée à l'économique, la refonte des dispositifs d'autorité et des modalités d'intervention dans l'économie redéfinissent le contenu et les contours de la souveraineté économique à partir des années 2000. Car *de facto* il ne s'agit en aucun cas d'un « retrait » de l'État mais bien plutôt d'une pluralité de ces modes de redéploiement (Hibou, 1999a, 1999b ; Hibou et Tozy, 2020) qui modifient les façons de concevoir la souveraineté. Mais elles suggèrent également une transformation du politique lui-même en contribuant à modeler les lieux des rapports de force et de l'exercice de la domination.

Par ailleurs, on observe une redéfinition des outils et des instruments du gouvernement du social. Les techniques de ciblage des transferts sociaux qui ne cessent de se développer au Maroc posent bien évidemment la question de l'efficacité économique de l'aide sociale et celle de la bonne gestion des ressources. Mais au-delà, elles invitent à réfléchir sur les rapports entre l'État et la société, sur l'usage des catégories statistiques par les administrations et sur l'historicité des modalités d'intervention et sur la mémoire économique (Samuel, 2022). Les indicateurs et la construction d'un registre social unifié apparaissent ainsi comme une modalité de la redéfinition des moyens de domestication et une modalité de la souveraineté étatique sur la population.

En bref, il nous semble que l'intérêt de ce numéro est notamment de mettre en évidence 1/ ce que ces débats sur la « souveraineté économique » disent des impensés économiques, mais aussi et surtout des impensés politiques, et 2/ ce que les logiques d'action gouvernées par la question de la « souveraineté économique » disent de l'exercice du pouvoir et de la domination. Les propositions attendues peuvent s'inscrire dans diverses approches disciplinaires et méthodes empiriques des sciences sociales, de l'histoire à l'anthropologie, de la sociologie politique à la géographie économique et politique.

Les contributions attendues devront impérativement être fondées sur la mobilisation de matériaux empiriques originaux. Les propositions d'articles sont à envoyer à redacpolaf@gmail.com. Elles sont attendues pour le **6 juin 2022**, sous la forme d'un résumé de 500-600 mots, en français ou en anglais, qui présente les objets, les hypothèses et les matériaux qui seront examinés. Les premières versions des articles retenus seront à soumettre le **15 janvier 2023**.

Bibliographie

- M. Aglietta, P. O. Ahmed et J.-F. Ponsot, *La monnaie entre dettes et souveraineté*, Paris, Odile Jacob, 2016.
- N. Akesbi, *L'impôt, l'État et l'ajustement*, Rabat, Actes, 1993.
- , « Qui fait la politique agricole au Maroc ? Quand l'expert se substitue au chercheur... », *Annales de l'INRAT*, vol. 88, 2^e numéro spécial Centenaire, 2015, p. 104-126.
- A. Akesbi, « La corruption endémique au Maroc », *Revue d'étude et de critique sociale (NAQD)*, n° 1, 2008, p. 41-66.
- J.-F. Bayart, « Le politique par le bas. Question de méthode », *Politique africaine*, n° 1, 1981, p. 53-82.
- J.-F. Bayart, A. Mbembe et C. Toulabor, *Le politique par le bas en Afrique noire. Contributions à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala, 1992.
- A. Benhaddou, *Les élites du royaume. Enquête sur l'organisation du pouvoir au Maroc*, Paris, Riveneuve éditions, 2009.
- M. Berrada, *L'entrepreneur marocain, une élite de transition. Les entrepreneurs marocains des années 60*, Casablanca, La croisée des chemins, 2014 [1968].
- A. Berrada et M. S. Saâdi, « Le grand capital privé marocain », in J.-C. Santucci (dir.), *Le Maroc actuel I*, Paris, Éditions du CNRS, 1992.
- A. Bouabid et A. El Messaoudi, *Technocratie versus démocratie*, Les Cahiers Bleus, n° 9, Rabat, Fondation Abderrahim Bouabid, 2007.
- I. Bono, « L'emploi comme revendication sectorielle. La naturalisation de la question sociale », in I. Bono, B. Hibou, H. Meddeb et M. Tozy, *L'État d'injustice au Maghreb. Maroc et Tunisie*, Paris, Karthala, 2015, p. 261-304.
- , « Conflitti fondatori e frontiere nazionali in Marocco. Per un approccio discreto alla statualità », *Afriche e Orientali*, vol. 18, n° 2, 2016, p. 78-96.
- , « Rescuing Biography from the Nation: Discrete Perspectives on Political Change in Morocco », in Y. Berriane, A. Kreil et D. Lüddeckens (dir.), *Snapshots of Change: Methodological Approaches to the Study of Transforming Societies*, Basingstoke/New York, Palgrave Macmillan, 2019, p. 139-163.
- M. Cammett, « Challenges to Networks of Privilege in Morocco: Implications of Network Analysis », in S. Heydemann (dir.), *Networks of Privilege in the Middle East: The Politics of Economic Reform Revisited*, New York, Palgrave Macmillan, 2004, p. 245-279.
- M. Catusse, *Le temps des entrepreneurs ? Politique et transformations du capitalisme au Maroc*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2008.
- A. Chahir, *Qui gouverne le Maroc. Étude sociologique du leadership politique local*, Casablanca, Centre marocain des sciences sociales, 2011.

- Commission spéciale sur le modèle de développement, *Le Nouveau Modèle de développement. Libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous. Rapport général*, Rabat, Commission spéciale sur le modèle de développement, Royaume du Maroc, 2020.
- A. Diallo, *Gouverner les étrangers au Maroc. Les Subsahariens au guichet et au-delà*, Thèse de doctorat en science politique, Nanterre, Université Paris Nanterre, 2021.
- N. El Aoufi et J. Billaudot (dir.), *Made in Morocco. Made in monde*, Rabat, Économie critique, 2019.
- H. El Maalki, « Capitalisme d'État, développement de la bourgeoisie et problématique de la transition », *Revue juridique, politique et économique du Maroc*, n° 8, 1980, p. 207-228.
- K. El Mesbahi, « La prévention de la corruption au Maroc, entre discours et réalité », *Pouvoirs*, n° 145, 2013, p. 83-97.
- B. Ferlino, *Il Marocco dei fosfati: politiche e discorsi nel governo del sociale*, Mémoire de master, Turin, Università degli Studi di Torino, 2018.
- F. Fourquet, *Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du plan*, Paris, Éditions recherches, 1980.
- P. Fridenson et P. Griset (dir.), *Entreprises de haute technologie, État et souveraineté depuis 1945. Colloque des 8 et 9 février 2010*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2013.
- M. Hachemaoui, « Institutions autoritaires et corruption politique. L'Algérie et le Maroc en perspective comparée », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 19, n° 2, 2012, p. 141-164.
- N. Hachimi-Alaoui, *Gouverner l'incertitude. Les walis de Casablanca (2001-2015)*, Thèse de doctorat en science politique, Aix-en-Provence, Institut d'études politiques, 2019.
- B. Hibou, « La décharge, nouvel interventionnisme », *Politique africaine*, n° 73, 1999a, p. 6-15.
- (dir.), *La privatisation des États*, Paris, Karthala, 1999b.
- , *Anatomie politique de la domination*, Paris, La Découverte, 2011.
- B. Hibou et B. Samuel (dir.), « La macroéconomie par le bas », *Politique africaine*, n° 124, 2011.
- B. Hibou et M. Tozy, *Tisser le temps politique au Maroc. Imaginaire de l'État à l'âge néolibéral*, Paris, Karthala, 2020.
- B. Labari, « Les entreprises familiales dans le Souss : un objet d'étude à la lisière de la sociologie et des sciences de gestion », *Revue économie, gestion et société*, n° 7, 2016.
- M. Majidi, « Pouvoir et politique économique au Maroc : trajectoires contestées et acteurs contrôlés », *Confluences Méditerranée*, n° 115, 2020, p. 197-208.
- J. Maucourant, « Souveraineté et économie selon Montchrestien et Cantillon », in A. Guéry (dir.), *Montchrestien et Cantillon. Le commerce et l'émergence d'une pensée économique*, Lyon, ENS éditions, 2011, p. 373-415.
- M. Mezouaghi et F. Talahite, « Les paradoxes de la souveraineté économique en Algérie », *Confluences Méditerranée*, n° 71, 2009, p. 9-26.
- S. Mhaoud, *Les champions nationaux. L'équation du développement au Maroc*, Casablanca, En toutes lettres, 2018.
- M. Oubenal, « The Role of Finances and Banks in Moroccan Cronyism », in I. Diwan, A. Malik et I. Atiyas (dir.), *Crony Capitalism in the Middle East: Business and Politics from Liberalization to the Arab Spring*, Oxford, Oxford University Press, 2019, p. 309-329.

- M. Oubenal et A. Zeroual, « État actionnaire et capitalisme de connivence au Maroc : le cas de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) », *Revue de la régulation*, n° 30, 2021.
- M. Peraldi, « Économies criminelles et mondes d'affaire à Tanger », *Cultures & Conflits*, n° 68, 2007, p. 111-125.
- J.-L. Piermay, « La production des espaces pour l'entreprise au Maroc. À l'heure du Programme Émergence, quelle stratégie territoriale ? », *Mondes en développement*, n° 151, 2010, p. 127-137.
- A. Piveteau, « Au Maroc, l'épreuve politique d'une industrialisation importée », *Afrique contemporaine*, n° 266, 2018, p. 75-96.
- A. Piveteau et É. Rougier, « Le retour en trompe-l'œil de la politique industrielle : l'expert, l'État et l'économie politique locale », *Revue Tiers Monde*, n° 208, 2011, p. 177-192.
- M. S. Saâdi, *Concentration financière et formation des groupes privés marocains*, Rabat, Okad, 1989.
- , « Réformes néolibérales, groupes d'affaire et développement au Maroc », *Revue marocaine des sciences politiques et sociales*, vol. 14, 2017, p. 161-187
- B. Samuel, « Les enquêtes sociales et l'identification des bénéficiaires dans la mise en place d'une protection sociale au Maroc », *Statistique et société*, 2022 (à paraître)
- C. Strassel, « La mondialisation économique remet-elle en cause la souveraineté des États ? », *Hérodote*, n° 146-147, 2012, p. 119-138
- S. Tangeaoui, *Les entrepreneurs marocains. Pouvoir, société et modernité*, Paris, Karthala, 1993.
- P. Vermeren, « La formation des élites marocaines, miroir de la mondialisation ? », *Le Télémaque*, n° 39, 2011, p. 53-66.
- J. Waterbury, « Marginal Politics and Elite Manipulation in Morocco », *European Journal of Sociology/Archives européennes de sociologie*, vol. 8, n° 1, 1967, p. 94-111.
- A. Zeroual, « Modernisation néolibérale et transformation du profil des dirigeants des entreprises publiques au Maroc. Cas de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) : 1959-2009 », *Afrika Focus*, vol. 27, n° 2, 2014, p. 23-47.